



Contrat d'Engagement  
PRODUCTEUR - AMAPIEN

Vins  
mai/juin 2019

Le Producteur :

**Jérôme Bonhème**  
**La Constancias**  
**63120 Sermentizon**  
**06 66 15 75 30**

**jerome.bonheme@gmail.com**

L'Amapien :

Nom Prénom : .....

Adresse .....

.....

Tél : .....

E-mail : .....

Le Référent : Christophe Johnsson, 06 44 25 27 68, christophe.johnsson@laposte.net

**Contenu du contrat :**

Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.

- Le présent contrat est passé pour la fourniture de vin.
- Il est établi pour une durée de 2 mois, entre l'amapien et le producteur.

**Termes du contrat :**

**1) Livraison**

Les livraisons ont lieu chaque mois le 3e vendredi de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

**2) Les modalités de paiement**

Les produits sont payables à la l'avance. Le paiement sera effectué par chèques au nom du producteur, collecté par le référent lors de la signature du présent contrat, remis au producteur

**3) Le renouvellement des contrats**

Les contrats seront renouvelés 3 semaines avant la nouvelle période de livraison. Tout contrat qui ne sera pas renouvelé à temps ne pourra pas être validé.

**4) La commande**

À noter : Le nombre de bouteilles pour le Rouge "l'Inédit" est limité. Pour ce vin, il faudra mettre à jour le nombres de bouteilles, le prix total et donc les chèques, sur place, le 19/04 avec Jérôme Bonhème

Produits		PRIX	17/05	21/06	Total en €
Rouge, "Le Mas"	AB, 75cl	7,00 €			
Rouge, "L'Inédit"	En cours d'agrément, 75cl	7,00 €			
Rosé, "Perle de Rosé"	En cours d'agrément, 75cl	5,00 €			
<b>Montant Total :</b>					

Reçu .....chèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en deux exemplaires le .....à.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :